



**Observatoire des services publics
d'eau et d'assainissement
Sispea**

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et Sispea

Guide à la saisie des variables

www.services.eaufrance.fr (Extranet)

SOMMAIRE

I. Calendrier des échéances

3

II. Se connecter

5

III. Accéder à la saisie des indicateurs

7

IV. Valider le référentiel des collectivités

10

V. Saisir les données

13

VI. Publication des données

21

Mai 2025

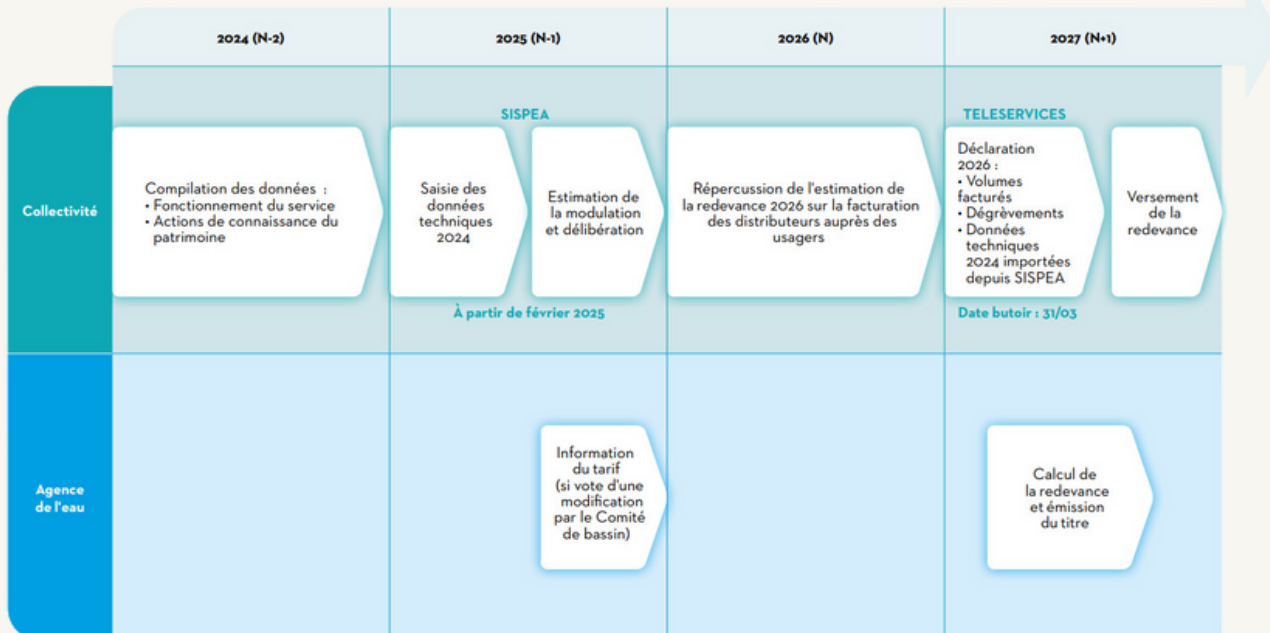
Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement

I. Calendrier des échéances



CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Exemple pour l'année de facturation 2026 (année N)



<https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances>



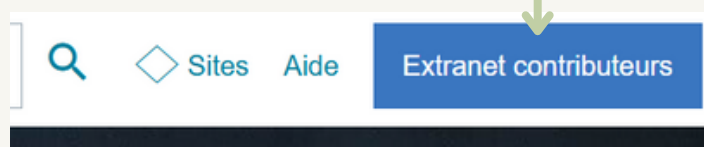
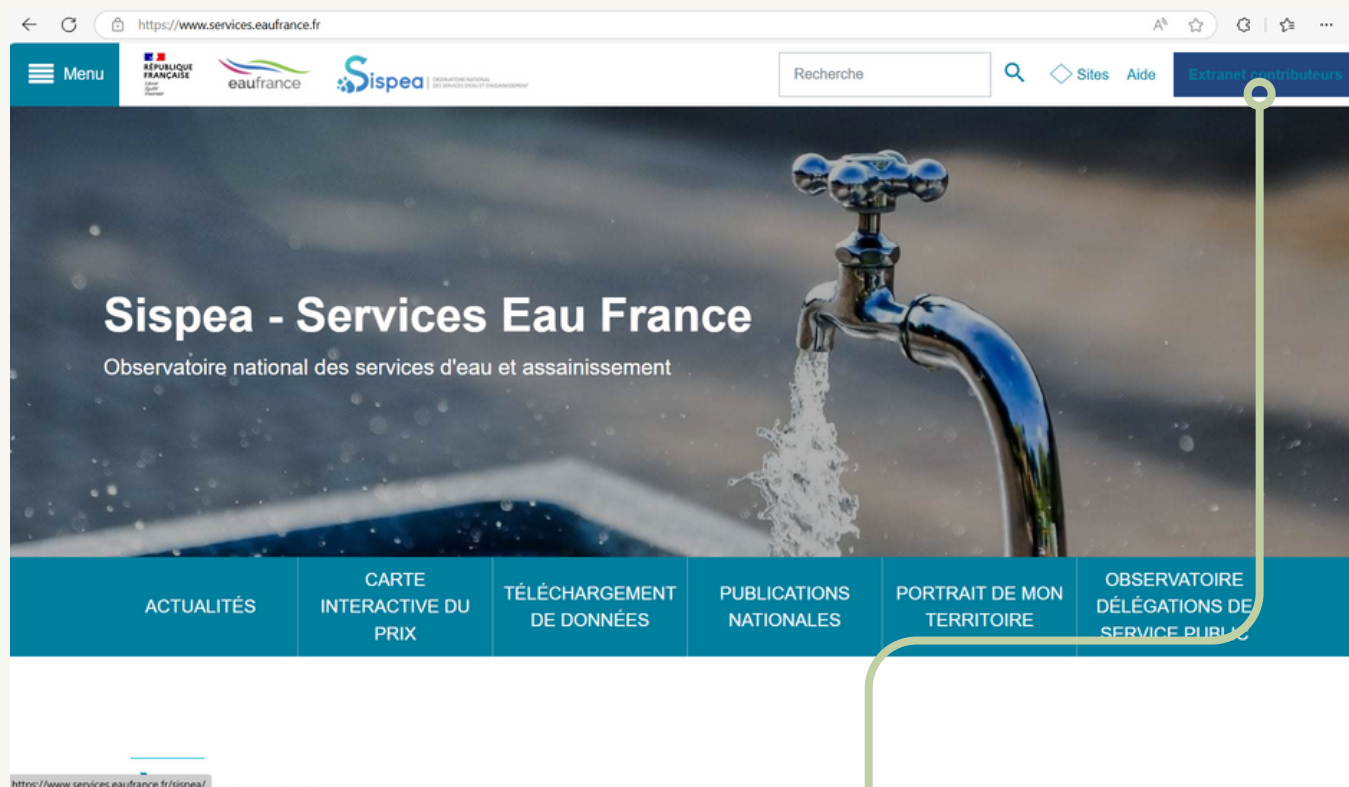
Année de référence des données : année N-2 (pour l'année de redevance N, et la déclaration réalisée l'année N+1). A noter que 2025 sera la première année d'application de cette nouvelle redevance. Pour assurer une bonne transition avec les anciennes redevances, et éviter de calculer les coefficients de modulation sur l'année 2023, un coefficient de modulation forfaitaire correspondant à une performance optimale (donc égal à 0,2) sera appliqué pour toutes les collectivités.

Les données de l'exercice N-2 déclarées par les collectivités dans Sispea seront utilisées par les agences de l'eau pour calculer le coefficient de modulation de la redevance de performance des réseaux d'eau potable de l'année N. La déclaration de la redevance sera disponible sur le portail de téléservice des agences de l'eau en début d'année N+1 et à valider **au plus tard** le 31 mars de cette même année (ex : pour les données 2024 saisies sous Sispea en 2025, la télédéclaration sur le portail téléservices est attendue **au plus tard** le 31 mars 2027).

II. SE CONNECTER

L'accès à l'application de saisie des données se fait par le site des Services Eau France : <https://www.services.eaufrance.fr/>.

Sur la page d'accueil, cliquez sur "Extranet contributeurs" en haut à droite.



Connexion à l'application



Si vous possédez un compte, remplissez :

- votre identifiant ;
- votre mot de passe ;
- le test captcha.

Cliquez sur «Se connecter».

Pour vérifier le mot de passe saisi, cliquez sur l'icône en forme d'œil afin de confirmer qu'il est correctement renseigné. 

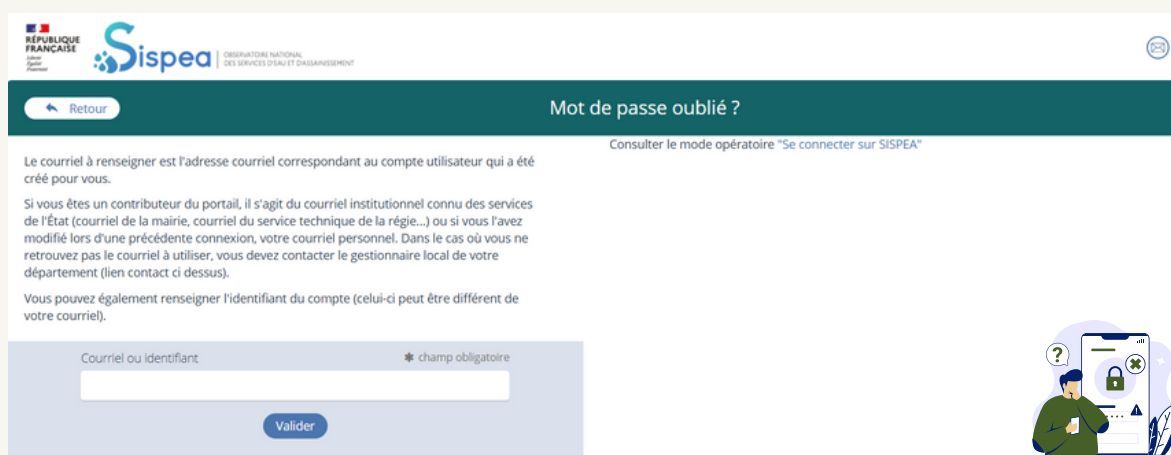
Le test captcha affiche une suite aléatoire de lettres et/ou de chiffres sous forme d'image déformée accompagnée d'un champ de texte. Pour valider le test, saisissez les caractères visibles dans l'image dans le champ de texte. Si vous avez des difficultés à lire l'image, vous pouvez obtenir un nouveau test captcha en cliquant sur la flèche. 

Dans le cas d'une première connexion, identifiez en interne au sein de votre collectivité, la ou les personnes qui ont déjà un compte. Ils ont la possibilité de vous en créer un ou de contacter l'opérateur Sispea qui pourra vous en créer un. (A compter de juin 2025)

Mot de passe oublié

Si vous avez un compte mais que vous ne vous souvenez pas de votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser en utilisant votre adresse e-mail professionnelle ou votre identifiant. Cliquez sur « Réinitialiser un mot de passe ».

Réinitialiser un mot de passe



The screenshot shows the 'Mot de passe oublié ?' (Forgot password?) page. At the top, there's a header with the French Republic logo and 'Sispea' branding. Below the header, a dark green bar contains a 'Retour' (Back) button and the title 'Mot de passe oublié ?'. The main content area has instructions: 'Le courriel à renseigner est l'adresse courriel correspondant au compte utilisateur qui a été créé pour vous.' and 'Si vous êtes un contributeur du portail, il s'agit du courriel institutionnel connu des services de l'État...'. It also mentions that if the user doesn't find their email, they should contact their local department manager. A text input field labeled 'Courriel ou identifiant' with a '*' icon and 'champ obligatoire' is present, followed by a 'Valider' button. A small illustration of a person at a computer is on the right.

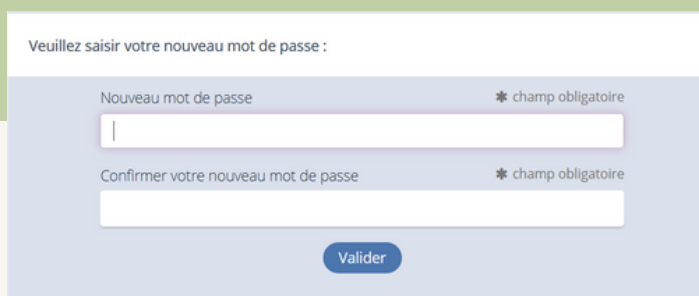
Renseignez votre courriel professionnel ou votre identifiant et cliquez sur « Valider ». Un message s'affiche en bas de page pour vous informer qu'un courriel vous a été envoyé.



Un courriel vous a été envoyé avec la procédure à suivre pour recevoir votre nouveau mot de passe.

Ouvrez ce courriel et cliquez sur « Réinitialiser le mot de passe ». Choisissez votre nouveau mot de passe, il doit respecter les critères suivants :

- Une longueur minimale de 8 caractères et maximale de 16 caractères ;
- Il doit contenir au moins, une lettre majuscule ;
- une lettre minuscule ;
- un chiffre ;
- un caractère spécial.



The screenshot shows the 'Nouveau mot de passe' (New password) form. It has a title 'Veuillez saisir votre nouveau mot de passe :'. Below it are two text input fields: 'Nouveau mot de passe' and 'Confirmer votre nouveau mot de passe', both with '*' icons and 'champ obligatoire' labels. A 'Valider' button is at the bottom.

Cliquez sur « Valider ». Un message s'affiche en bas de page pour vous informer que votre mot de passe a bien été mis à jour. Vous pouvez désormais vous connecter avec votre nouveau mot de passe.

III. ACCÉDER À LA SAISIE DES INDICATEURS

Le tableau de bord Sispea

Une fois connecté(e), vous accédez à la page d'accueil qui se présente sous la forme d'un tableau de bord. Vous trouverez un rappel du nom de votre collectivité.

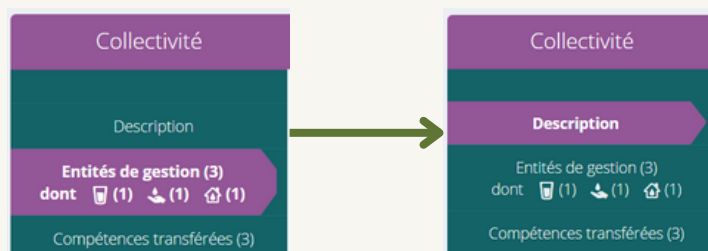


L'identifiant Sispea de la collectivité

Cet identifiant* est important pour la communication avec les agences de l'eau. Il vous assure d'être sur la bonne collectivité, entre les différentes bases de données.

Si vous souhaitez trouver l'identifiant de votre collectivité, cliquez sur le nom de votre collectivité puis sur l'onglet « Description ».

*A ne pas confondre avec l'identifiant de l'entité de gestion.



Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Votre identifiant est visible ici. Vous trouverez d'autres informations, telles que votre :

- Nom
- Type
- Code SIREN
- Adresse*
- DDT(M) / DRIEE / DEAL de référence
- CCSPL
- Site internet*

*modifiable directement par la collectivité

Profitez-en pour vérifier la conformité de ces informations.

The screenshot shows the 'Collectivité' profile page for 'COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE'. The page has a purple header with 'Collectivité' and 'Actions' buttons. A sidebar on the left lists various management options. The main content area displays a table of information with the following details:

Nom	Adresse
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	1, Place du Pavillon B.P.50234 59603 MAUBEUGE CEDEX
Identifiant SISPEA de la collectivité 138368	DDT(M) / DRIEE / DEAL de référence DDTM du Nord (59)
Type Communauté d'agglomération	CCSPL Oui
SIREN 200043396	Site Internet http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr
Informations complémentaires sur la collectivité (ces informations seront affichées pour le grand public) Information non renseignée	

Accéder à l'écran de saisie des indicateurs

1. À partir de la page d'accueil, cliquez sur "Accès saisie des données"

The screenshot shows the Sispea homepage for 'COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE'. The page features a navigation bar with links like 'Territoire', 'Données des services', 'Utilisateurs', 'Outils', and 'Documentation'. A search bar and an 'Assistance' button are also present. The main content area includes a message about mass import functionality and a notification about new technical data entry features. A pink button labeled 'Accès saisie des données' is highlighted with a green circle. At the bottom, there are three status cards for 'eau potable', 'assainissement collectif', and 'assainissement non collectif', each with a status like 'En cours de saisie' or 'En attente de saisie'.

Vous accédez ainsi à la page de vérification du référentiel de Sispea.

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

2. Vous pouvez aussi accéder à l'écran de saisie des données par un autre accès. À partir de la page d'accueil, dans le bloc "eau potable", cliquez sur "En attente de saisie".

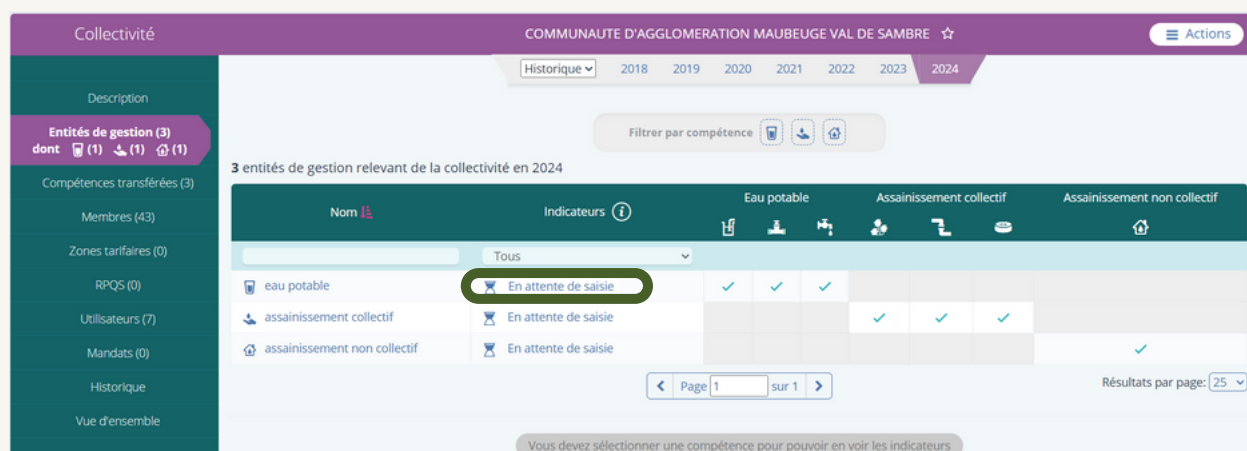


Vous accédez ainsi à la page de vérification du référentiel de Sispea.

3. Vous pouvez aussi accéder à l'écran de saisie des données par un autre accès. À partir de la page d'accueil, cliquez sur le nom de votre collectivité.



Sur la ligne "eau potable", cliquez sur "En attente de saisie".



Vous accédez ainsi à la page de vérification du référentiel de Sispea.

IV. VALIDER LE RÉFÉRENTIEL DES COLLECTIVITÉS



Le référentiel des collectivités est l'ensemble des informations **descriptives sur votre collectivité** (code SIREN, adresse du siège, etc.), **sur vos services d'eau et d'assainissement** (mode de gestion, périmètre de communes) **et sur vos ouvrages de prélèvement et d'épuration**.

Le document "Les statuts" est le document officiel qui permet de bien qualifier votre collectivité, vous pouvez vous appuyer dessus.

Vérifier la conformité du référentiel

La première étape est de vérifier le référentiel afin de s'assurer de sa conformité et d'identifier d'éventuelles erreurs. Cette vérification, **incontournable et non facultative**, doit être réalisée **en amont**.

Un référentiel incorrect entraînera des résultats erronés. La vérification s'articule autour de deux étapes principales : la vérification des informations concernant la collectivité et celle des informations relatives à l'entité de gestion. L'affichage sera différent en fonction du mode de gestion de votre collectivité.

Si vous n'avez pas encore vérifié votre référentiel, cette page s'ouvrira automatiquement. Cliquez sur « Oui, vérifier le référentiel ».

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Assurez vous de vérifier attentivement les informations saisies : les adresses email des utilisateurs, le mode de gestion, les communes adhérentes au service, ainsi que la liste des ouvrages pour s'assurer qu'aucun ne manque. N'hésitez pas à approfondir ces vérifications pour garantir l'exactitude des données.

The screenshot shows the 'Vérification de la collectivité « Château-Chervix » pour l'année 2024' page. It includes a summary of information with fields for user, direct member, CCSPL status, and address. Below this, it lists competencies and management entities, including 'eau potable' and 'assainissement collectif'. At the bottom, there is a table for 'Erreurs signalées' (Signaled errors) and three buttons: 'Retourner à la saisie des indicateurs', 'Je veux signaler une erreur dans la description de cette collectivité', and 'Je confirme que ma collectivité est correctement décrite'.

Pour vérifier la conformité du mode de gestion de votre collectivité, cliquez sur « eau potable ». Ensuite, sur l'onglet « Entités de gestion » qui s'affiche automatiquement, cliquez de nouveau sur « eau potable ».



Vous trouverez ainsi les informations à vérifier concernant le mode de gestion de votre collectivité. Vérifiez si le mode de gestion est délégataire ou en régie, si le statut de l'opérateur est privé ou non, si les dates de début et de fin de contrat sont correctes. Les informations à vérifier sont à la fois à l'échelle de la collectivité, à l'échelle de l'entité de gestion et aussi à l'échelle de l'ouvrage.

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Château-Chervix ☆

eau potable ☆

Historique 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Nom de l'entité de gestion
eau potable

Indicateurs de l'entité de gestion ⓘ
Saisir les indicateurs 2024 de cette entité de gestion

DDT(M) / DRIEE / DEAL de référence
DDT de la Haute-Vienne (87)

Statut des indicateurs ⓘ
0 indicateurs renseignés sur 17 ⓘ

Identifiant SISPEA de l'entité de gestion
54212

Indicateurs renseignés visibles sur le site grand public (0) ⓘ
Aucun indicateur renseigné n'est actuellement visible sur le site grand public

Missions
Production, Transfert, Distribution

Mode de gestion
Règle par Règle simple

Code UGE
0870027

Informations complémentaires sur l'entité de gestion
Information non renseignée

ville de Dole ☆

Historique 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

Nom de l'entité de gestion
eau potable : ville de Dole

Indicateurs de l'entité de gestion ⓘ
Saisir les indicateurs 2024 de cette entité de gestion

DDT(M) / DRIEE / DEAL de référence
DDT du Jura (39)

Statut des indicateurs ⓘ
0 indicateurs renseignés sur 17 ⓘ

Identifiant SISPEA de l'entité de gestion
159561

Indicateurs renseignés visibles sur le site grand public (0) ⓘ
Aucun indicateur renseigné n'est actuellement visible sur le site grand public

Missions
Production, Transfert, Distribution

Mode de gestion
Délégation par SEMOP (DOLEA) depuis le 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2028

Convention de délégation de compétences ⓘ
Non défini

Code UGE
0390068

Informations complémentaires sur l'entité de gestion
Information non renseignée

Le référentiel est incorrect

Si vous avez observé une erreur, cliquez sur « Je veux signaler une erreur dans la description de cette collectivité ». Saisissez les modifications nécessaires dans la fenêtre prévue à cet effet : **Signalez l'erreur et l'information corrigée**. Validez votre demande en cliquant sur « Signaler les informations à corriger ». La demande apparaîtra dans le tableau et sera prise en charge. Attention, **il faut attendre que la demande soit mise à jour pour avancer sur la saisie**.



⚠ Je veux signaler une erreur dans la description de cette collectivité

Un opérateur traitera ces demandes à compter de juin 2025. Vous pouvez aussi signaler une prise de compétences ou un transfert de compétences ainsi.

Le référentiel est correct

Si les informations sont correctes, cliquez sur « Je confirme que ma collectivité est correctement décrite ». Un message s'affiche pour confirmer que votre retour a été enregistré avec succès.



✓ Je confirme que ma collectivité est correctement décrite

V. SAISIR LES DONNÉES

L'écran de saisie

Après avoir vérifié votre référentiel, vous accédez à l'écran de saisie. Cet écran est composé de différentes rubriques :

Filtre, un volet modifiable ;

Information, avec le nom de la collectivité, le filtre « entité de gestion », le filtre « année » et le statut des données saisies. Vous pouvez modifier les deux filtres en cliquant sur les chevrons (flèche blanche : ▼) ;

Entité de gestion »	Année
eau potable ▼	2024 ▼

Onglet, chaque onglet représente un indicateur ;

Variable, les variables servent au calcul de l'indicateur ;

Indicateur, accès aux fiches descriptives (ⓘ), l'intitulé de l'indicateur, pour cet exemple : on a le prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier 2025, le résultat du calcul, l'automatisation ou non du calcul et des boutons d'enregistrement et de navigation entre les indicateurs.

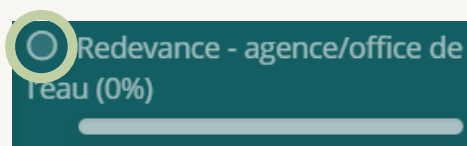
Liste des 16 variables

Sispea met en avant les 16 variables à renseigner pour le calcul du coefficient de la redevance performance eau . Ces indicateurs et variables sont utilisés par les agences de l'eau pour connaître les performances et la gestion patrimoniale des réseaux.

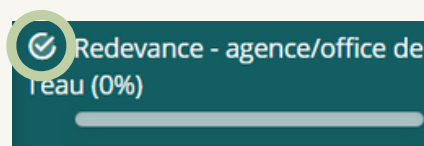
Code Sispea	Libellé de l'indicateur ou de la variable	Unité
D101.0	Nombre d'habitants desservis	hab
VP.056	Nombre d'abonnés	ab
VP.059	Volume produit	m ³
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)	m ³
VP.061	Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)	m ³
VP.063	Volume comptabilisé domestique	m ³
VP.201	Volume comptabilisé non domestique	m ³
DC.344	Volumes d'eau potable prélevés sur des bornes ou des poteaux incendies pour un incendie de plus de 24 heures	m ³
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	km
P107.2	Taux de renouvellement (calculé sur les 5 dernières années)	%
VP.236 +VP.237	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures avec mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (si modification)	1/0
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	%
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	%
VP.246	Existence d'un système d'information géographique du réseau de transport et de distribution d'eau potable identifiant la localisation des fuites et recensant les données relatives à ces fuites	1/0
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel détaillé d'actions visant à lutter contre les fuites du réseau de transport et de distribution d'eau potable et à planifier le renouvellement de ce réseau	1/0

Sélectionner le filtre redevance eau

Dans la rubrique **Filtre**, vous avez la possibilité de cocher ou de décocher les filtres. Cochez **uniquement** le filtre « redevance – agence / office de l'eau ».



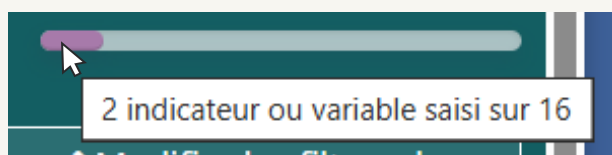
Décoché



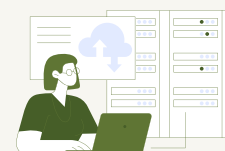
Coché

Pour suivre votre avancement, vous trouverez plusieurs éléments. Sous le nom du filtre se trouve une barre de progression de votre saisie. Vous observerez un :

- Affichage du pourcentage de saisie, ici 0% ;
- Changement de couleur, gris puis violet lorsqu'il y a des données ;
- Nombre d'indicateurs et variables renseignés, en passant la souris sur la barre de progression.

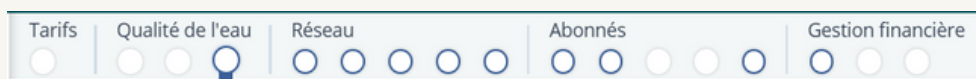


Saisir les données

Une capture d'écran de l'interface web de saisie des données. À gauche, un menu "Filtres" est ouvert, montrant "Saisie des données attendues" avec "Redevance - agence/office de l'eau (0%)". À droite, le tableau de bord principal est visible, avec des onglets "Tarifs", "Qualité de l'eau", "Réseau", "Abonnés", "Gestion financière", "Diagnostic", "Alertes", "Aides". Le titre principal est "P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable". Deux lignes de données sont affichées : "VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)" et "VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements". À droite de chaque ligne, il y a un champ "Nécessaire km". En bas, une barre d'actions contient les boutons "Prec.", "Calculer et enregistrer", "Terminer et vérifier", et "Suiv.".

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Dans la rubrique “Onglet”, les indicateurs que vous devez saisir sont encadrés en bleu.



Dans cet exemple, retrouvez l'indicateur P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable. Cet indicateur est composé de plusieurs variables : VP.140 et VP.077. Il faut **renseigner les données en cliquant directement dans les cases**.

Une capture d'écran de l'interface de saisie de données. À gauche, un menu 'Filtres' est visible avec des sections 'Saisie des données attendues' (0%), 'Indicateurs' (0/17 Renseignés, 17/17 Non renseignés) et 'Qualification' (0). Le titre principal est 'P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable'. Deux lignes de saisie sont présentes : 'VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)' avec la valeur '22,62 km' et 'VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements' avec la valeur 'Nécessaire km'. En bas, une barre d'actions contient les boutons 'Prec.', 'Calculer et enregistrer', 'Terminer et vérifier' et 'Suiv.'.

Vous pouvez continuer à renseigner toutes les données attendues pour cet indicateur.

Une capture d'écran de l'interface de saisie de données, similaire à la précédente, mais avec les données complétées. La valeur pour 'VP.077' est maintenant '719,00 km'. Les autres éléments de l'interface (filtres, boutons) restent identiques.

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Une fois toutes les données des cellules « Nécessaires » saisies, cliquez sur « **Calculer et enregistrer** » pour afficher le résultat de l'indicateur.

 Calculer et enregistrer

Un message de confirmation s'affiche.

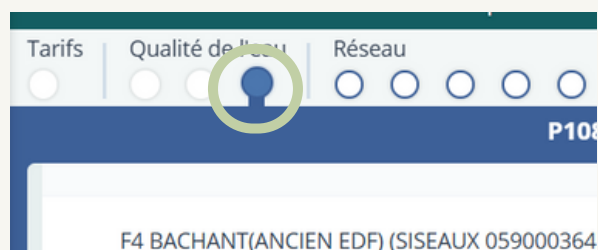


Les données ont été enregistrées.



Une autre option est de cliquer directement sur « Suivant » ce qui enregistre et calcule automatiquement les données saisies. Il faut procéder ainsi de suite pour les autres indicateurs.

Dès qu'un indicateur est rempli, la pastille bleu complète, indique que l'indicateur est bien renseigné.



Dans le cas d'une pastille d'une autre couleur, vous pouvez trouver la signification dans la légende d'affichage des indicateurs :

COMMUNAUTE D'AGGLOM... eau potable 2024 En cours de saisie 13 %

Légende d'affichage des indicateurs

L'affichage des indicateurs dépend de leur état et de leur qualification.

	Sans qualification	Sans anomalie apparente	Présomption d'anomalie	Anomalie
Indicateur non renseigné				
Indicateur renseigné				
Indicateur renseigné et visible du grand public				

Écrans spécifiques :

- Voir le diagnostic du rendement du réseau
- Voir le schéma des volumes

À saisir pour :

- VP.??? - Dépendance directe
- VP.??? - Dépendance transitive

Annuler

Les anomalies détectées ne bloquent pas la validation des données et sont reprises en l'état dans le calcul de la modulation. Afin de garantir la qualité de vos données, il est recommandé de vérifier les informations détectées comme incohérentes.

Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Poursuivez votre saisie pour tous les indicateurs en cliquant sur “Calculer et enregistrer” ou “ Suivant” au bas de chaque indicateur.

Tarifs Qualité de l'eau Réseau Abonnés Gestion financière Diagnostic **Alertes 7** Aides

P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau

Production propre du service
• VP.194 - Volume produit à partir de ce prélèvement

Ouvrage(s)

F1 BACHANT GDE FACHE (SISEAUX 059000374)	VP.194	11 052	m³
F1 BACHANT(ANCIEN EDF) (SISEAUX 059000758)	VP.194	14 789	m³
F1 FERRIERE LA GDE (SISEAUX 059000266)	VP.194	205 964	m³
F1 ROUSIES (SISEAUX 059000272)	VP.194	331 256	m³
F1 VIEUX RENG LE MAZY (SISEAUX 059000264)	VP.194	0	m³
F2 BACHANT GDE FACHE (SISEAUX 059000375)	VP.194	356 985	m³
F2 BACHANT(ANCIEN EDF) (SISEAUX 059000362)	VP.194	569 856	m³
F2 FERRIERE LA GDE (SISEAUX 059000268)	VP.194	412 587	m³
F2 LIMONT-FONTAINE (SISEAUX 059000259)	VP.194	412 587	m³
F3 FERRIERE LA GDE (SISEAUX 059000270)	VP.194	412 587	m³

[Prec.](#) [Calculer et enregistrer](#) [Terminer et vérifier](#) [Suiv.](#)

Une fois tous les indicateurs complétés, un **message de remerciements** s'affiche automatiquement :

Remerciements

Nous vous confirmons que les données techniques attendues par les agences de l'eau sont désormais complètes pour permettre le calcul du coefficient de modulation de la redevance performance eau potable pour cette entité de gestion.

Nous vous en remercions.

Vous êtes invités à poursuivre la saisie sur les autres éventuelles entités de gestion et à publier dans les meilleurs délais les indicateurs réglementaires de l'Observatoire afin de respecter la réglementation en vigueur.

Enfin, la validation de votre télédéclaration est à réaliser sur le portail téléservices de l'agence de l'eau avant le 31 mars de l'année n+2 (exemple : pour les données 2024 saisies en 2025, la télédéclaration est attendue avant le 31 mars 2027) :

<https://teleservices.lesagencesdeleau.fr/Accueil.aspx?ReturnUrl=%2f>

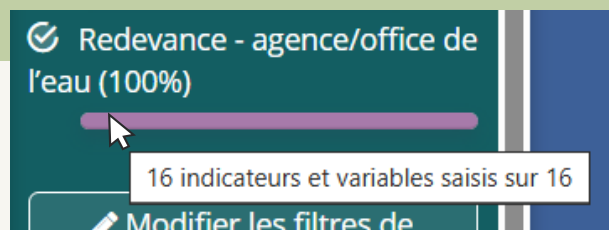
L'Observatoire national des SPEA



[Fermer](#)

Le coefficient de modulation simulé à partir des données de fonctionnement que vous avez saisies vous permettra de déterminer la contre-valeur de redevance à appliquer sur les factures d'eau des abonnés (délibération à prendre avant le 31 décembre).

La barre de progression devient entièrement violette et il est noté 100%.

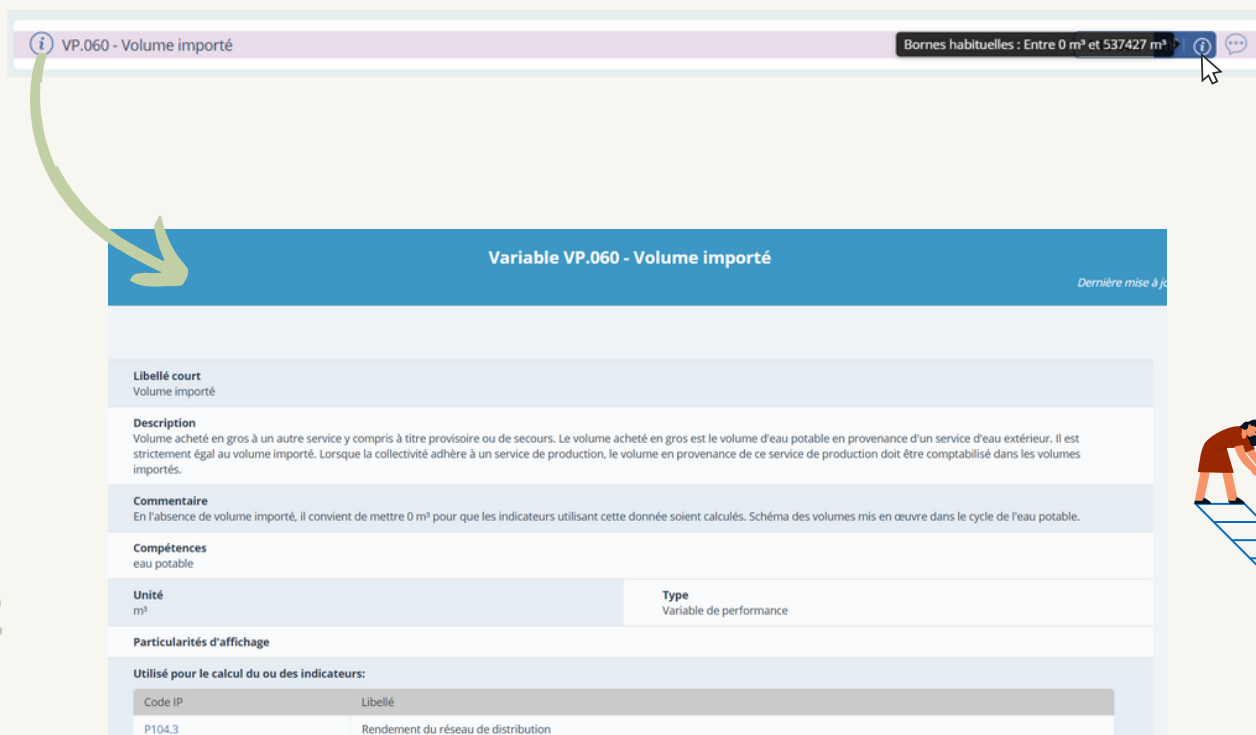


Différentes ressources pédagogiques

Vous trouverez aussi différentes informations représentées par : 

- Des bornes habituelles ou admises ;
- Une information sur le nombre de décimales autorisés ;
- Un accès aux fiches descriptives des variables et indicateurs.

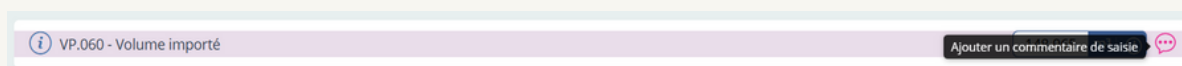
N'hésitez pas à cliquer sur les « i », vous trouverez des informations pertinentes.



Variable VP.060 - Volume importé	
Libellé court Volume importé	
Description Volume acheté en gros à un autre service y compris à titre provisoire ou de secours. Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé. Lorsque la collectivité adhère à un service de production, le volume en provenance de ce service de production doit être comptabilisé dans les volumes importés.	
Commentaire En l'absence de volume importé, il convient de mettre 0 m³ pour que les indicateurs utilisant cette donnée soient calculés. Schéma des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable.	
Compétences eau potable	
Unité m³	Type Variable de performance
Particularités d'affichage	
Utilisé pour le calcul du ou des indicateurs:	
Code IP	Libellé
P104.3	Rendement du réseau de distribution

Ajouter un commentaire

Il est aussi possible de laisser des commentaires en cliquant sur la bulle avec les 3 points. Les commentaires laissés par un utilisateur de type collectivité ou entité de gestion ne sont pas visibles par le public.



VP.060 - Volume importé

Ajouter un commentaire de saisie :

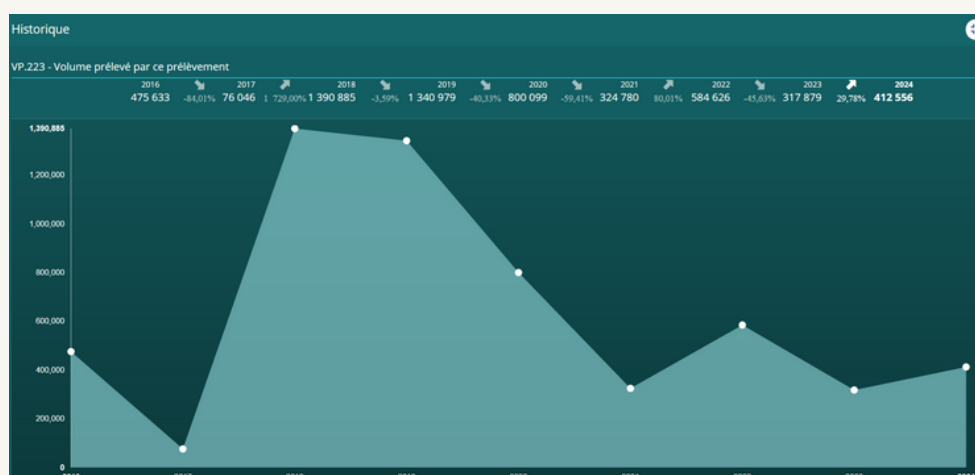
Vous pouvez saisir ici tout complément d'information

Annuler Terminer



Historique

Un onglet « Historique » s'affiche lorsque vous cliquez sur un indicateur ou une variable à remplir. Il permet de comparer les données de l'exercice en cours aux exercices précédents et permet de contrôler l'évolution des valeurs.



VI. Publication des données

Confirmer sa saisie



Lorsque la saisie de toutes les variables attendues est complète (message de remerciements, barre de progression violette et il est noté "100%"), cliquez sur "Terminer et vérifier".

 Terminer et vérifier

Cliquez ensuite sur "Confirmer et envoyer".

Variables listées :

- DC.344 - Volume estimé de soutirage en cas d'incendie exceptionnel
- VP.056 - Nombre d'abonnés
- VP.059 - Volume produit
- VP.060 - Volume importé
- VP.061 - Volume exporté
- VP.063 - Volume comptabilisé domestique
- VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements
- VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)
- VP.201 - Volume comptabilisé non domestique
- VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) ...
- VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellemen...
- VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide=>)
- VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)

Barre de progression : 100,00 %

Buttons : Revenir sur l'interface standard, Affichage thématique par IP, Imprimer, **Confirmer et envoyer**

Sispea affiche un message qui vous remercie d'avoir renseigné ces données. Ce message vous incite à aller renseigner les données pour les autres entités de gestion d'eau potable (quand il y en a d'autres) et pour les indicateurs réglementaires.

P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Publication du lot de données

A l'attention de la collectivité,

Exceptionnellement, vous pouvez publier votre jeu de données, en l'absence de vérification de votre gestionnaire local, en cliquant sur le bouton « publier » situé en bas de l'écran.

Une fois réalisé, veuillez à publier en ligne le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) sur la page de référentiel de votre collectivité, rubrique RPQS en cliquant sur le menu Actions.

Ainsi, les données et le RPQS seront visibles sur le site de l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement et disponibles en téléchargement auprès des usagers et des professionnels.

Merci pour votre contribution.

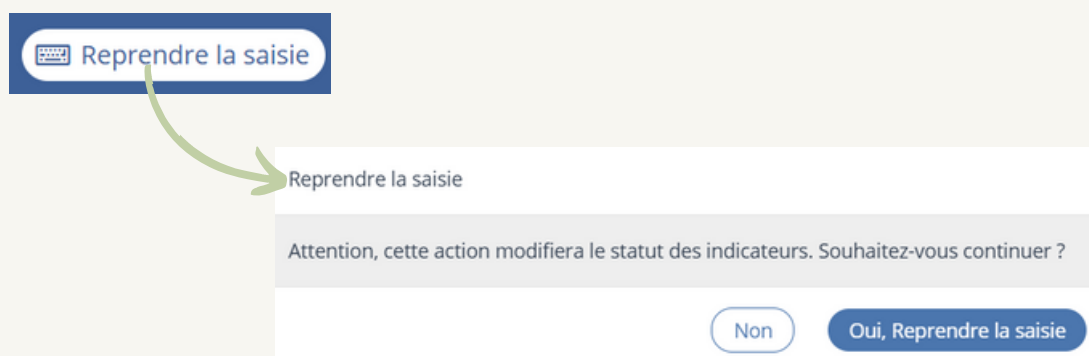
Fermer

Les données sont maintenant au statut "En attente de vérification".

Buttons : Prec., Enregistrer, Reprendre la saisie, Publier, Terminer la vérification, Suiv.

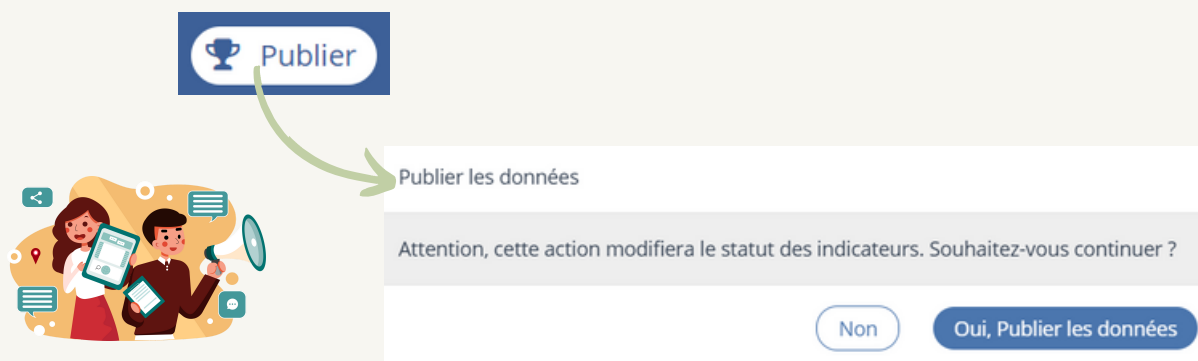
Reprendre la saisie de ces données

Dans le cas où vous souhaitez reprendre la saisie de ces données, il vous suffit de cliquer sur “Reprendre la saisie”, puis “Oui, reprendre la saisie”.



Publier les données

Dans le cas où vous êtes prêts à publier ces informations, cliquez sur “Publier”, puis “Oui, publier les données”.



Un message de confirmation s'affichera.

Félicitations vous avez terminé de publier vos données pour l'Observatoire et les services de l'eau !

Notez que vous avez la possibilité de dépublier ces données, si vous devez reprendre la saisie.

Valider sa télédéclaration

En N+1 et au plus tard le 31 mars N+1, vous devrez vous rendre sur le portail de téléservices (<https://teleservices.lesagencesdeleau.fr>) pour vérifier les indicateurs préremplis, compléter les éléments manquants et valider votre déclaration.



Portail Téléservices des Redevances

Télédéclarer, Communiquer, Consulter

Ce portail vous permet de déclarer les éléments nécessaires à la détermination de vos redevances établies en application de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques du 30/12/2006.

Espace de télédéclaration
Télédéclarer en ligne

[Se connecter](#)

Paiement des redevances
Service disponible aux redevables des agences Loire-Bretagne et Rhin-Meuse

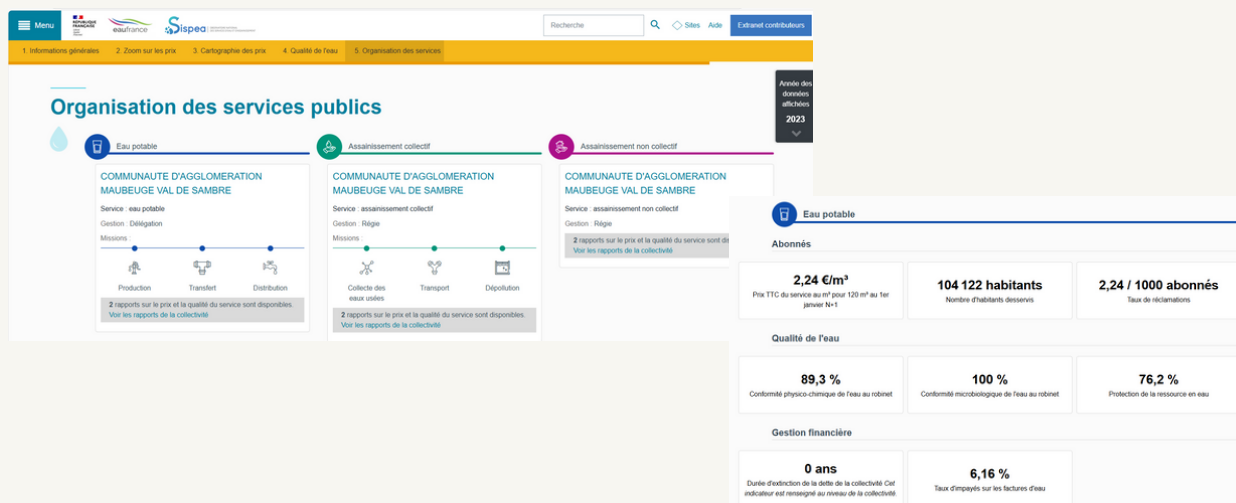
[Payer en ligne](#)

SUPPORT TECHNIQUE
0 805 69 38 38
(Du lundi au vendredi de 9h à 18h)

[ENVOYER UN E-MAIL](#)

Services Eaufrance

Retrouvez ici, des visuels disponibles sur le site des services Eaufrance lorsqu'un utilisateur consulte le portrait d'un territoire.



Vous pouvez obtenir la base de données, en open data, via la page de téléchargement : <https://www.services.eaufrance.fr/pro/telechargement>

The screenshot shows the 'Téléchargement en open data' page, which provides information about the availability of data for download. It includes a list of data categories and a description of the data format.

Téléchargement en open data

- Données annuelles des services
- Composition communale des services
- Description des collectivités organisatrices
- Données annuelles sur les tarifs
- Conditions d'utilisation de ces données

L'observatoire met à disposition l'intégralité de ses données validées sous forme de jeux de données comportant la description de chaque service (et de chaque ouvrage, pour l'eau potable et l'assainissement collectif), ses indicateurs descriptifs ou de performance et les variables permettant de les calculer.

L'observatoire met à disposition la composition communale des services pour chaque année et chaque compétence, permettant la représentation cartographique de leur périmètre.

L'observatoire met à disposition la description des collectivités organisatrices de services d'eau et d'assainissement, pour l'année la plus récente ouverte à la saisie sur le site.

L'observatoire met également à disposition de tous les gestionnaires de sites internet des liens permettant d'accéder directement à la fiche de présentation d'une commune ou d'une collectivité organisatrice (pour une année donnée).



L'Observatoire vous remercie pour votre contribution



Pour aller plus loin

Si vous avez des questions sur la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable, contactez votre Agence de l'eau. L'OFB ne répondra pas aux questions sur la Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable.

Chaque agence de l'eau propose des points de contact pour poser des interrogations d'ordre particulier :

- Agence de l'eau Adour-Garonne : reformeredevances@eau-adour-garonne.fr
- Agence de l'eau Artois-Picardie : reformeredevances@eau-artois-picardie.fr
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : reddevances@eau-loire-bretagne.fr
- Agence de l'eau Rhin-Meuse : reformefiscalite@eau-rhin-meuse.fr
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : reddevances@eaurmc.fr
- Agence de l'eau Seine-Normandie : reformedesreddevances@aesn.fr

Pour plus d'informations :

[Lien vers la plaquette pas à pas](#)

[Lien vers la plaquette générale](#)

[Lien vers tous les tutoriels vidéo](#)

